

**COMMUNE
DE
SAINT MARCEL-lès-ANNONAY**

COMPTE RENDU SUCCINT

Conseil Municipal
du 09 janvier 2014 à 19 heures

Président de séance : **Monsieur Alain ARCHIER, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Présent(s) : ARCHIER Alain, FOREL Gilbert, VAURE Michèle, ROUCHOUZE Joseph, FLOURY Michel, POULENARD Guy, APPOLLODORUS Françoise, CHARREYRON Jean-François, COMBES Guillaume, MASSON Raphaël, REY Pascal.

Excusé(s) : MOREL Karine, ROUX Michel, SOUTEYRAT Philippe.

Pouvoir(s) : ROUX Michel à ARCHIER Alain.

Monsieur le Maire, après avoir fait état des membres présents et des pouvoirs, ouvre la séance ordinaire publique à 19 heures.

Approbation du dernier compte rendu

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier compte rendu.

Délibération n° 2014 0001 : Construction de la salle d'activités culturelles – Plan de financement et demande de subventions

Dans le cadre du projet de salle d'activités culturelles d'une capacité d'accueil d'environ 250 personnes, le Conseil Municipal :

- adopte le plan de financement afférent, tel qu'il lui a été présenté,

- Conseil général de l'Ardèche	50 000,00 €
- Etat –DETR*	300 000,00 €
- Autofinancement et emprunt	1 350 000,00 €

* Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
- sollicite les subventions y figurant,

Nombre de votants : 12

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Délibération n° 2014 0002 : Convention portant bail administratif de courte durée – DATATECH

Une convention portant bail administratif de courte durée (1 an) sera signé avec Monsieur MONTET Stéphane représentant de la société SAS DATA TECHNOLOGIES EUROPE COMMUNICATIONS SERVICES (D.E.C.S. – DATATECH) qui exerce une activité de service ci-après désignée : « Services informatique conception de base de données conception progiciel - Recherche développement mécatronique formation. Formation enseignement - Autres recherches et développement mécatronique. Fabrication petite industrie, l'ingénierie l'architecture informatique, assistance études - Conseil aux entreprises administration publiques privées, audit - Expertise diagnostic arbitrage financière technique assistance maître d'ouvrage ». Ce bail concerne le local situé au rez-de-chaussée du bâtiment A de l'HLM Plein Soleil, située 48, Montée de la Craze, compris dans un ensemble immobilier situé sur la parcelle cadastrée AE 281, propriété de la commune. Le loyer mensuel est fixé à 300 € net.

Nombre de votants : 12

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soumise au débat, Monsieur le Maire lève la séance à 19 heures 15.

Vu par nous, pour être mis à l'affichage en mairie, le10/01/14....., conformément aux dispositions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Alain ARCHIER

